



Guide pour devenir déclarant MACF-certifié

Ce document sert de guide aux importateurs et représentants en douane indirects qui vont importer dès 2026 des marchandises qui répondent aux critères établis dans le règlement européen (UE) [2023/956](#). Ces critères sont les suivants :

- Pays d'origine hors EEA (UE, Suisse, Norvège, Islande, Liechtenstein)
- Valeur supérieure à 150€ (par conscription)
- Code CN référencé dans l'annexe I du règlement 2023/956

L'autorisation est nécessaire pour obtenir un numéro certifié CBAM pour les déclarations en douane en 2026. Ce numéro déterminera l'entité qui doit remettre les certificats CBAM en fonction de l'importation. L'importation de produits CBAM sans autorisation sera immédiatement sanctionnée par une amende.

La Commission a publié un [paquet législatif](#) qui vise à modifier la règle de minimis de 150€. La suggestion actuelle est de modifier le seuil à 50 tonnes par année. Vu que le paquet n'a pas encore été voté et est sujet à des modifications, il faut que tout importateur dépassant les critères originaux fasse une demande auprès de leur autorité compétente. Néanmoins il est recommandé à tout importateur qui ne pense pas dépasser le seuil de 50 tonnes d'attendre de faire la demande avant le 1^{er} octobre 2025, date à laquelle l'autorité compétente va partager au plus tard le progrès du paquet législatif.

Qui doit postuler ?

Si vous êtes un importateur qui pense pouvoir importer 50 tonnes dès 2026, alors il faut devenir MACF-certifié. Il est recommandé aux représentants en douane de postuler. Toute demande faite par une entité qui importe aucune marchandise sera rejetée.

Dès le 2 mai 2025, il est possible au Luxembourg de faire la demande pour être MACF certifié.

Comment postuler ?

Toute entité enregistrée sur le registre transitionnel a accès au module AMM qui est rejoignable par ce lien : <https://cbam.ec.europa.eu/authorised-declarant/#/>

Si votre accès ne fonctionne pas, veuillez s.v.p. contacter l'autorité compétente.

La démarche est décrite dans l'annexe I de ce document.

Quelles informations sont nécessaires ?

- Nom, adresse mail et n° de téléphone de la personne
- (Pour les représentants en douane indirects) Au moins les informations de contact d'un de vos clients
- Activité économique principale

- Types, quantités et valeurs de marchandises qui seront importées.
- Une certification par l'autorité fiscale où le demandeur est établi qu'il ne fait pas l'objet d'un ordre de recouvrement non exécuté pour des dettes fiscales nationales. Au Luxembourg ce document doit être demandé par les trois autorités fiscales :
 - Administration des douanes et accises (ADA)
 - E-mail à caisse.centrale@do.etat.lu .
 - Veuillez demander un « Certificat CBAM aux mains du procureur » pour votre entreprise.
 - Indiquez votre n° TVA lors de la demande.
 - Administration de l'enregistrement, des domaines et de la TVA (AED)
 - E-mail to attestation.tva@en.etat.lu
 - Veuillez demander un « Certificat de conformité » pour votre entreprise.
 - Veuillez demander une « Attestation d'inscription au rôle des personnes identifiées à la taxe sur la valeur ajoutée » pour votre entreprise.
 - Administration des contributions directes (ACD)
 - E-mail à certificat.MACFautorise@co.etat.lu.
 - Veuillez demander un « certificat de non-obligation CBAM » pour votre entreprise
- Une déclaration sur l'honneur dans laquelle le demandeur atteste qu'il n'a pas été impliqué dans des infractions graves ou répétées à la législation douanière, à la réglementation fiscale ou aux règles relatives aux abus de marché au cours des cinq années précédant l'année de la demande, y compris le fait qu'il n'a pas commis d'infractions pénales graves liées à son activité économique.
Sur le registre il faut simplement cocher une case.
- Détails financiers et opérationnels.
 - Pour les trois dernières années (en €) du rapport financier.
 - Profits/Pertes.
 - Chiffre d'affaires.
 - Actifs courants.
 - Passifs courants.
 - Nombre de personnes chargées des rapports et des contrôles CBAM.
 - Numéro RCS (Motif B123456).
 - Statut AEO (si disponible).
- Le règlement européen (EU) 2023/956 prévoit qu'une garantie doit être fournie par toute entité qui souhaite demander le statut de MACF – certifié, **si elle est établie au travers des 2 ans précédant la demande** au Luxembourg. Cela signifie que si vous demandez une autorisation en 2025, vous devez avoir été établi avant le 1er janvier 2023 pour ne pas avoir besoin d'une garantie.

Dans la pratique, la garantie bancaire est fournie après la demande d'autorisation initiale. Si l'ANC constate que l'entreprise a été créée il y a moins de deux ans, sur base du numéro d'entreprise, une garantie bancaire sera demandée pour finaliser l'autorisation MACF. Le montant nécessaire sera calculé par l'ANC et un délai de 60 jour civil sera accordé pour le fournir via le registre. Après validation de la garantie bancaire soumise, celle-ci doit être envoyée à l'adresse suivante par courrier recommandé ou remise en main propre :

Administration de l'Environnement
USEE ETS/CBAM
1, avenue du Rock'n'Roll
L-4361 Esch-sur-Alzette

Les critères suivants doivent être remplis pour que la garantie soit acceptée :

- Garantie à première demande.
- Produite par une banque européenne (de préférence luxembourgeoise).
- Elle doit être autorisée, signée, datée et rédigée en anglais, en français ou en allemand.
- Informations sur le demandeur.
 - Nom et adresse de l'importateur.
- Informations sur le garant.
 - Nom et adresse de la banque.
- Informations sur le bénéficiaire.
 - Au nom de l'Etat luxembourgeois.
 - Elle ne peut être récupérée que par l'Administration de l'enregistrement, des domaines et de la TVA et sur le compte suivant : LU80 0019 5955 4435 5000 par ENREG ET DOM LUX LAR- RECOUVREMENTS.
- Description de l'obligation CBAM spécifique pour laquelle la garantie est accordée
 - Indiquer qu'elle ne peut être récupérée que si le demandeur ne restitue pas les certificats CBAM avant l'expiration d'un délai de deux ans à compter de la création de la garantie.
 - À titre d'information, mais pas pour l'inclure dans la garantie : L'Autorité compétente nationale libérera automatiquement la garantie après la date de remise des certificats CBAM de la deuxième année au cours de laquelle le déclarant CBAM les a remis conformément à l'article 22 de la loi 2023/956.
 - Si la banque exige une période de validité, indiquer que celle-ci est « jusqu'à ce qu'elle soit libérée par l'Autorité compétente nationale conformément à l'article 17 du règlement (UE) 2023/956 ».
- Indiquer la loi applicable.
 - Référence (UE) 2023/956, article 17.
- Le montant garanti doit être calculé selon la méthode suivante :

*Poids net * Facteur d'émission * prix quota ETS * Facteur MACF*

- Poids (tonnes)

Masse nette de toutes les marchandises projetées en tonnes. Si, pendant la période de validité de la garantie, la masse totale dépasse la masse utilisée pour le calcul au cours d'une année donnée, une nouvelle garantie sera exigée.

- Facteur d'émission

Chaque code NC a un facteur d'émission qui peut être indiqué par le fournisseur ou bien retrouvé dans le document suivant comme valeur par défaut: <https://taxation-customs.ec.europa.eu/system/files/2023-12/Default%20values%20transitional%20period.pdf>
Uniquement des valeurs indiquées par le fournisseur qui ont été vérifiées sont acceptées. Vu que la vérification n'est que possible à partir de 2026, toute demande faite avant 2026 doit utiliser les valeurs par défaut.

- Prix quota ETS

Le prix du quota CBAM est identique à celui de l'ETS. Il faut indiquer le prix actuel lors de la création de la garantie. Le prix actuel peut être trouvé sur la page suivante : <https://sandbag.be/carbon-price-viewer/>

- Facteur MACF

Le CBAM est introduit lentement. Durant les 8 premières années d'introduction il faut payer un pourcentage du prix total. Voici les taux retenus actuellement :

2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
2.5%	5%	10%	22.5%	48.5%	61%	73.5%	86%	100%	100%

Exemple

Un importateur prévoit d'importer 500 tonnes de NC 72071116. Vu que son fournisseur n'a pas indiqué de facteur d'émission, il doit utiliser les valeurs par défaut. Pour 72071116, la valeur par défaut est de 2.21. Le prix actuel d'un quota ETS est de 82€.

La garantie dépend alors de l'année de création de la garantie :

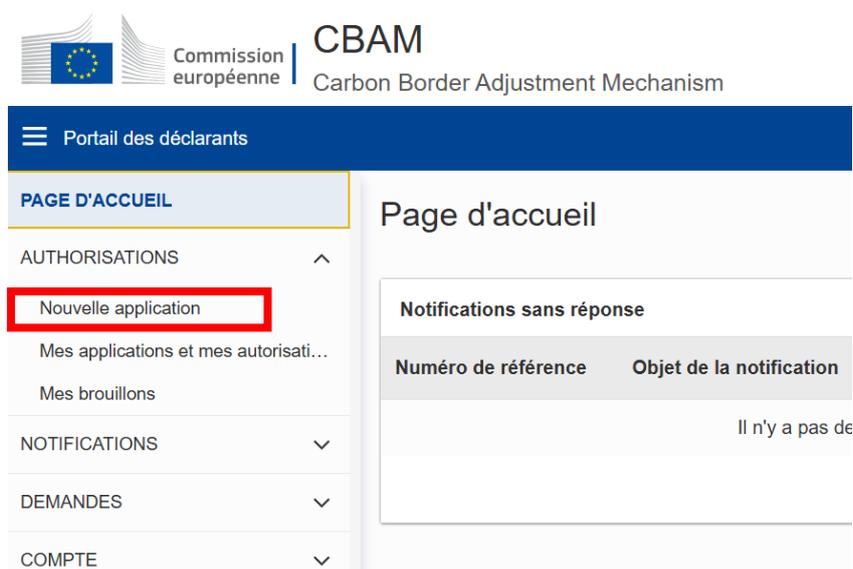
Année	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
Valeur garantie (€)	2265	4530	9061	20387	43945	55272	66598	77924	90610

Annexe I - Faire la demande

La demande peut être faite sur le module AMM : <https://cbam.ec.europa.eu/authorised-declarant/#/>

L'accès n'est que possible si vous avez un profil sur le registre transitionnel. Actuellement il a été validé pour tout profil qui a historiquement importé plus de 50 tonnes de marchandises et pour les représentants en douane. Si votre accès ne fonctionne pas, veuillez-vous adresser à l'autorité compétente. Si vous êtes un représentant en douane indirect, veuillez sélectionner « opérateur économique » et pas « représentant en douane ».

1. Une fois connecté sur le registre, veuillez sélectionner « Nouvelle application ».



La première fenêtre est celle contenant les informations générales.

2. Sélectionnez « Oui » pour « Le demandeur agit en son nom propre » si vous êtes un importateur ou un représentant en douane. Si vous êtes un tiers faisant la demande au nom d'un client, veuillez sélectionner « Non ».
3. Ne sélectionnez « Oui » pour « Le demandeur est un représentant en douane indirect » que si votre société figure sur la liste suivante : https://douanes.public.lu/dam-assets/fr/commerce_international/representation-douane/2024-07-29-liste-representants-en-douane.pdf. Dans le cas contraire, sélectionnez « Non ».
4. L'« identification de l'acteur » et le « nom et l'adresse » sont basés sur les données douanières. Si les informations sont erronées, vous pouvez les modifier en soumettant à nouveau le formulaire EORI : <https://douanes.public.lu/fr/commerce-international/numero-eori.html>.
5. Les informations relatives à la « Personne de contact » doivent correspondre aux informations utilisées pour créer le profil sur le registre transitoire.

Détails des parties prenantes

Détails de l'activité

Détails financiers et op

i Informations sur la représentation du candidat *

Le demandeur agit en son nom propre ? *

Oui Non

Le demandeur est-il un représentant en douane indirect ? *

Oui Non

Demandeur

Identification de l'acteur

Numéro EORI

LU11111111

Nom et adresse

Nom

test

Rue et numéro

test

Ville

test

Pays

Luxembourg

Personne de contact *

Nom *

John Doe

email *

John.doe@somethingmail.com

Numéro de téléphone *

00352 XXX XXXXXX

i Coordonnées de la représentation douanière

5

2

3

4

Attention ! Ne cliquez pas sur « continuer » tant que toutes les informations n'ont pas été ajoutées. Cela signifie que les informations doivent figurer dans les trois fenêtres que vous pouvez voir en haut de l'application.



6. Dans la fenêtre « Détails de l'activité », vous devez d'abord ajouter les informations relatives à votre propre activité. Veuillez sélectionner l'activité économique appropriée et une brève description. Vous pouvez ajouter autant d'activités que vous le souhaitez.

La capture d'écran montre la fenêtre 'Détails de l'activité' avec les champs suivants :

- Activités économiques ***
- Activité économique principale ***
- Identifiant de l'activité économique ***
Manufacture of fabricated metal products, except machinery and equipment
- Description de l'activité économique** (surligné en jaune)
Manufacture of pipes and tubes made of steel
- Anglais
- Activités économiques complémentaires**

Un cercle rouge avec le chiffre 6 est placé à gauche du champ de description.

7. La partie suivante est la description des marchandises que vous importez et que vous envisagez d'importer. Indiquez une estimation pour l'année en cours et une estimation pour l'année suivante.

Marchandises *

i Type de marchandises *

Iron and steel

Description des marchandises *

CN 73041100 Tubes, pipes and hollow profiles, seamless, of iron (other than cast iron) or steel of stainless steel

Anglais

Estimations pour l'année civile en cours *

Quantité de marchandises *

Quantité de marchandises *

1000

i Unité de mesure *

Tonnes

Valeur des Marchandises *

Valeur du montant *

100000

Montant en devise *

Euro

7

Estimations pour l'année civile prochaine *

Quantité de marchandises *

Quantité de marchandises *

1000

i Unité de mesure *

Tonnes

Valeur des Marchandises *

Valeur du montant *

100000

Montant en devise *

Euro

8. L'étape suivante consiste à référencer tous les pays dans lesquels vous importez.

États membres de l'UE dans lesquels vous avez été ou prévoyez d'être impliqué en tant qu'importateur ou déclarant dans des déclarations douanières pour des marchandises MACF *

Année civile précédente

Luxembourg

Année civile en cours *

Luxembourg

9. Les trois attestations des autorités fiscales doivent être téléchargées dans le champ suivant :

Certification de l'administration fiscale *

Description

Certificates by the ADA, AED and ACD

Anglais

Attached documents *

+ -

Description du document	Date du document
Description du document AED Certificat de conformité Anglais	Date du document 02/05/2025
Description du document ACD Certificat de non-obligation CBAM Anglais	Date du document 02/05/2025
Description du document ADA certificat Anglais	Date du document 02/05/2025
Description du document AED Attestation d'inscription au rôle des personnes identifiées à la taxe sur la valeur ajoutée Français	Date du document 02/05/2025

10. Appuyez sur l'icône + pour ajouter quatre documents. Veuillez les étiqueter en fonction du document.

11. La dernière partie de cette page est la déclaration sur l'honneur. Veuillez sélectionner Oui pour les deux déclarations. Si vous choisissez Non, veuillez ajouter un document justifiant votre choix.

12. Si vous avez une remarque générale concernant l'autorisation, veuillez l'ajouter dans le champ suivant.

Déclaration sur l'honneur *

Statut de la déclaration (« Je déclare que, au cours des cinq années précédant l'année de la n'ai aucun antécédent d'infraction pénale grave liée à mon activité économique. »)

11 Oui Non

Deuxième déclaration de statut (« Je déclare également par la présente que les personnes é aux règles relatives aux abus de marché ou au règlement 2023/956 au cours des cinq année

Oui Non

Description

Pas de description nécessaire si "oui" est sélectionné deux fois.

Anglais

i Attached documents

Remarque générale

None

12

Anglais

Dans le dernier onglet, vous devez fournir des informations sur les aspects financiers et opérationnels de votre entreprise.

Détails des parties prenantes | Détails de l'activité | **Détails financiers et opérationnels**

Data access status ("As I represent the necessary mandate, I hereby consent to the competent authority ("NCA") obtaining the necessary information from relevant government bodies in relation to my application for CBAM authorisation. This includes, but is not limited to, my identification number and the company's annual report.")

Oui Non **13**

i Informations sur le statut OEA Créer **14**

13. Sélectionnez « Oui » ou « Non » si nous pouvons accéder aux informations nécessaires auprès des organismes gouvernementaux compétents en ce qui concerne votre demande d'autorisation CBAM. Il s'agit notamment de votre numéro d'identification et du rapport annuel de l'entreprise.
14. Si vous avez le statut d'OEA, veuillez sélectionner créer et remplir les informations. Si vous n'avez pas le statut d'OEA, vous n'avez pas besoin de créer cette étape.

i Informations sur le statut OEA

Le demandeur est-il titulaire d'un statut OEA ? *

1 4 Oui Non

i Type de statut OEA

i Numéro d'autorisation OEA

Statut juridique et taille de l'entité pour laquelle vous envisagez d'agir en tant que déclarant MACF autorisé *

1 5 Company: large (more than 250 employees and more than 50.000.000 EUR of annual turnover)

1 5 Nombre de personnes dédiées aux rapports et aux contrôles MACF pour l'organisation dans laquelle vous pr

4

i Durée de l'établissement de l'organisation pour laquelle vous envisagez d'intervenir en tant que déclarant

1 6 More than 2 years

i Numéro SIREN

1 7 B111111

15. Indiquez la taille de votre entreprise ainsi que le nombre de personnes qui travaillent à la mise en œuvre de CBAM. Cela inclut les personnes qui ont des tâches liées à CBAM mais qui ne figureront pas nécessairement dans le registre définitif.
16. Indiquez depuis combien de temps votre entreprise est établie au Luxembourg. Si cette durée est inférieure à deux ans, vous devez fournir une garantie bancaire telle que décrite ci-dessus. Dans ce cas, vous recevrez une notification sur le registre après votre dépôt, indiquant la valeur de la garantie.
17. Identifiez-vous avec votre numéro RCS : www.lbr.lu

Note : Au Luxembourg, le concept de SIREN n'existe pas. La France a effectué la traduction en français et adapté la demande à ses besoins. Ici, les entreprises sont identifiées par un numéro d'identification unique au niveau national, appelé numéro RCS. Ce numéro est attribué par l'État lors de l'inscription au Registre des Commerces et des Sociétés.

18. La dernière étape concerne votre situation financière. Indiquez les informations pertinentes que vous pouvez trouver dans votre rapport annuel.

Année - 3 signifie « Année en cours moins trois ». Ce guide a été rédigé en 2025. Cela signifie que les chiffres financiers de 2022, 2023 et 2024 doivent être fournis. Si les chiffres financiers de 2024 ne sont pas encore disponibles, commencez par le plus récent.

Toutes les informations peuvent être trouvées dans le rapport financier de l'entreprise.

i Chiffres financiers

Devise à utiliser *

Euro

Année - 3

Indication du bénéfice net ou de la perte nette *

Profit Loss

Bénéfice net/perte nette *

10000

i Chiffre d'affaires *

1000

Actifs courants *

1000000000000000

i Passifs courants *

1400

Année - 2

Année - 1

18

19. Si toutes les informations ont été fournies avec succès, vous pouvez cliquer sur Continuer et envoyer la demande. Attention, il n'y a pas d'étape de confirmation. S'il y a une erreur dans votre autorisation, vous recevrez un message d'erreur et le champ manquant sera surligné en rouge.



À tout moment de la procédure, vous pouvez cliquer sur « Enregistrer pour une utilisation ultérieure ».

Vous trouverez la demande sauvegardée dans « Mes brouillons »



Annexe II - Réponse à la demande

Après avoir soumis votre demande, vous recevrez une notification, une fois que l'ANC aura examiné votre demande. Cette réponse sera traitée dans un délai de 180 jours si vous déposez votre demande avant le 1er juillet 2025 et dans un délai de 120 jours si vous déposez votre demande après le 1er juillet 2025.

Il existe différents types de réponses :

1. Si la candidature est acceptée, vous recevrez une notification sur votre e-mail. Vous verrez alors dans l'onglet « Demande et autorisation » que le statut de la demande est « Favorable » et en dessous vous pouvez voir l'autorisation. Le « numéro de compte CBAM » est le numéro qui devra être indiqué à la douane à partir de 2026.

My applications and authorisations

Refresh

My applications

Application reference number	CBAM account number	Date of submission	Application status
APPL-LU-2025-CYE013641097884	CBAM-LU-2025-IKA08860780424	08/04/2025	Favourable

Items per page: 20
Showing 1-1 of 1

My authorisations

CBAM account number	Application reference number	Authorisation issue date	Authorisation status
CBAM-LU-2025-IKA08860780424	APPL-LU-2025-CYE013641097884	02/05/2025	Active

2. Si votre demande est rejetée, vous recevrez une notification vous informant que vous avez le « droit d'être entendu ».

Notifications list

Number of unanswered notifications: 1

Refresh

Sender type	Sender identifier	Reference number	Notification subject	Business context	Request	Notification reception time	Expiry date	Status	Answered
Luxembourg		APPL-LU-2025-CYE013641097884	Right to be heard notification	Authorisation Management	Yes	02/05/2025 08:26	01/06/2025	Read	No

Items per page: 20

3. Vous pouvez faire appel de cette décision en cliquant sur le bouton « Voir la notification » à droite. Le motif du rejet est indiqué dans la description.
4. Vous pouvez faire appel de la décision en fournissant les documents supplémentaires demandés ou en corrigeant les erreurs identifiées. Pour ce faire, cliquez sur le bouton « Fournir une réponse » dans le coin supérieur gauche.

Right to be heard notification

Mark as read

5. Fournissez les informations complémentaires sous forme de documents ou de texte.

Provided point of view *

Point of view *

Test 1|

English

Attached documents

6. Après avoir cliqué sur « continuer », attendez la réponse de l'ANC. Si la réponse est positive, vous verrez la même fenêtre qu'au point 1. Si la réponse est défavorable, votre demande est rejetée et vous devez recommencer. Une justification est fournie par l'ANC.
7. Si votre demande est acceptée, mais que vous êtes établi depuis moins de 2 ans, vous trouverez votre demande étiquetée comme « Décision avec détails de la garantie » dans votre liste de notifications.

NOTIFICATIONS

Nombre de notifications sans réponse : 1

Type d'expéditeur	Identifiant de l'expéditeur	Numéro de référence	Objet de la notification	Contexte commercial	Demande	Heure de réception de la notification	Date d'expiration
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		
Luxembourg	<input type="text"/>	APPL-LU-2025-SBW845975254499	<input type="button" value="Decision with guarantee details"/>	<input type="button" value="Authorisation Management"/>	Oui	02/06/2025 15:29	02/07/2025

8. Les informations demandées concernant votre garantie peuvent être consultées en cliquant sur l'icône « Modifier ».

Garantie

Une garantie est-elle requise ?

Oui

Détails de la garantie demandée

Description de la garantie

First demand guarantee by any european bank (preferably Luxemburg)

Anglais

8

Délai pour fournir une garantie (jours)

30

Montant de la garantie

Valeur du montant

10000

Montant en devise

Euro

9. Fournissez les informations demandées concernant la garantie que vous avez créée auprès de votre banque après avoir cliqué sur « fournir une réponse ». Il est obligatoire de fournir un scan de la garantie.

Détails de la garantie *

Numéro de référence de la garantie

ABCDEFG123456

Description de la garantie

Garantie à première demande émise par la banque X.

Français

Date de validité de la garantie *

Date d'émission *

02/06/2025



Date de début *

02/06/2025



Date de fin

31/12/2027



Montant de la garantie *

Valeur du montant *

10000

Montant en devise *

Euro

9

Forme de la garantie *

Forme de la garantie *

Undertaking Given by a Guarantor

Description du formulaire de garantie *

Description ici 

Français

 **Garant**

9

Nom *

John Doe Bank

Rue et numéro *

1, rue John Doe

Code postal *

L-111111111111

Ville *

Luxemburg

Pays *

Luxembourg

Attached documents



Description du document	Date du document	Fonctionnalité
Description du document Guarantee scan Anglais	Date du document 02/06/2025	  

10. Après avoir cliqué sur « continuer », attendez la réponse de l'ANC. Si la réponse est positive, vous verrez la même fenêtre qu'au point 1.
11. Si la réponse est défavorable, votre garantie est rejetée et vous devez renvoyer une garantie dans les 30 jours. Une justification est fournie par l'ANC sur ce qui manque. Vous verrez l'étiquette « request for guarantee re-submission ».

[Request for guarantee re-submission](#)